

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2013

RÉFORME DE LA BIOLOGIE MÉDICALE - (N° 724)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 36

présenté par
Mme Neuville

ARTICLE 7

À l'alinéa 91, supprimer les mots :

« celles mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.